



Rapport du conseil d'administration

au 31 décembre 2017

Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 4,6 M\$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 101 300 \$ grâce à ce Fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 164 050 \$. Grâce à vous, nous avons entre autres contribué au succès des classes séjour pour les jeunes du primaire à la cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge, posé un geste vert en participant à deux collectes vertes sur notre territoire et réitéré notre implication lors de la Journée Michel-Sarrazin.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement de 100 M\$ sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes. En ce sens, c'est avec fierté que la région de Québec possède depuis décembre dernier son premier centre 360d, un espace financier consacré aux projets des 18-30 ans à l'Université Laval.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 19 125 membres à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin de vous offrir un Desjardins plus proche de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne. Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Depuis l'automne 2017, la signature électronique vous permet de signer virtuellement vos documents d'hypothèque et toute demande de financement. Au lieu de recevoir votre contrat par la poste, de le signer, de vous déplacer en caisse ou de le retourner par la poste, il vous suffit désormais de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui vous simplifie la vie.

Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des

compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Créateurs d'avenir depuis 75 ans!

L'année 2018 sera particulièrement marquante pour notre caisse puisque nous soulignerons 75 ans de présence dans notre milieu et auprès de nos membres. Vous serez interpellés à participer à différentes activités et promotions pour souligner cet événement. Ensemble, soyons fiers d'être des créateurs d'avenir depuis 75 ans!

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de Mme Kathleen Bilodeau, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 19 125 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Louis Roy, MBA

Président du conseil d'administration

Le conseil d'administration



Louis Roy, MBA

Président du conseil d'administration
(directeur des systèmes administratifs)
■ 31.12.2019



Nicole Bilodeau

Vice-présidente
(directrice générale d'un cégep)
■ 31.12.2017*



Céline Plante

Secrétaire
(avocate)
■ 31.12.2017*



Patricia Blanchet Maheux

Administratrice
(conseillère en gestion des ressources humaines)
■ 31.12.2018



Jean-Claude Gagnon

Administrateur
(comptable professionnel agréé et conseiller)
■ 31.12.2019



Renaud Gilbert

Administrateur
(retraité de l'administration publique)
■ 31.12.2019



Gilles Jobin

Administrateur
(consultant)
■ 31.12.2018



Viateur Laplante

Administrateur
(directeur vérificateur interne retraité)
■ 31.12.2017*



Cécile Larouche

Administratrice
(gestionnaire retraitée de la fonction publique)
■ 31.12.2019



Marie-Thérèse Lemay

Administratrice
(courtier immobilier)
■ 31.12.2018



Étienne Retson Brisson

Administrateur
(avocat)
■ 31.12.2017*



Jean-Pierre Saucier

Administrateur
(ingénieur forestier)
■ 31.12.2018



Caroline Tétu

Administratrice
(directrice développement des affaires)
■ 31.12.2018



Élisabeth Mathieu

Jeune dirigeante de la relève
(coordonnatrice et analyste logistique)
■ 31.12.2018



Rachel Rhéaume

Jeune dirigeante de la relève
(avocate)
■ 31.12.2018



Rapport du conseil de surveillance

au 31 décembre 2017

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance a veillé à ce que la Caisse, les dirigeants et les employés aient pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées¹ à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 350 400 \$.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées² par le Code.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment mesurer l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil vise à ce que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Au cours de la précédente année, nous avons constaté que le conseil d'administration et la direction générale de la Caisse avaient porté une attention particulière à la satisfaction des besoins des membres et à la qualité des services. Nous constatons que les indicateurs relatifs à cet aspect se maintiennent à de hauts niveaux ou s'améliorent. Nous voyons aussi, autant au niveau du Mouvement Desjardins qu'en Caisse, que les décisions sont prises en considérant l'intérêt des membres avec toute l'attention nécessaire.

Le conseil de surveillance a aussi constaté que la Caisse joue un rôle de leader dans sa communauté et dans le Mouvement Desjardins. Que ce soit par son implication financière et humaine dans la réalisation de nombreux projets de la communauté ou par sa collaboration avec les autres caisses du Mouvement, on mesure réellement comment la collaboration et la coopération mènent à des résultats importants pour nos membres et leur milieu.

De plus, notre caisse est en constante réflexion pour permettre à ses membres de prendre leur place de coopérateurs. Que ce soit en organisant une assemblée générale qui vise à faire toute la place à l'administration démocratique de la Caisse ou en entrevoiant avec enthousiasme les nouvelles orientations du Mouvement Desjardins qui viseront à améliorer le lien entre les membres et leur coopérative, la Caisse montre son ouverture à l'influence de ses membres dans ses orientations.

Saluons aussi le Fonds d'aide au développement du milieu qui continue à jouer son rôle de catalyseur pour la réalisation de projets chers au cœur de nos membres et de la communauté. Remercions tous l'assemblée générale qui accepte année après année de verser une partie des excédents de la Caisse pour réaliser des projets qui font la différence.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année qui vont dans le sens d'accomplir la mission de notre coopérative de services financiers.

Tel que discuté au rapport annuel du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Cela passera par l'abolition des conseils de surveillance, du transfert de leurs responsabilités au conseil d'administration et la fin des mandats des membres du conseil de surveillance. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements entrent en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale et le conseil d'administration pour son soutien dans la réalisation de notre mandat. C'est avec fierté et engagement que nous avons servi l'intérêt des membres de notre caisse et nous avons la conviction que celui-ci continuera d'être le centre des affaires de la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France.

Antoine Letarte, président du conseil de surveillance

1. Personnes intéressées : les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.
2. Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Le conseil de surveillance



Antoine Letarte

Président
(enseignant)
■ 31.12.2019



Thérèse Beaudoin

Conseillère
(consultante en muséologie)
■ 31.12.2019



Céline Bélanger

Conseillère
(tutrice, chargée de cours)
■ 31.12.2018



Emmanuel Pageau

Conseiller
(employé de la fonction
publique)
■ 31.12.2017*



Grant Regalbuto

Conseiller
(retraité)
■ 31.12.2017*



Raphaël Gagné Colombo

Jeune dirigeant de la relève
(agent de planification)
■ 31.12.2018

■ Fin de mandat
*Membre dirigeant sortant de charge, mais rééligible

L'année 2018 marque **75 ans** de présence
auprès de nos membres et de notre milieu.

Toute l'équipe de la Caisse Desjardins de
Sillery—Saint-Louis-de-France vous remercie
de votre confiance!

**Ensemble, soyons fiers d'être
des créateurs d'avenir!**



 **Desjardins**
Caisse de Sillery—
Saint-Louis-de-France

**Comptez
sur vos experts
en entreprise**



Votre centre Desjardins Entreprises—Québec—Portneuf est votre allié dans la gestion des nombreux défis qui ponctuent votre parcours d'entrepreneur et de chef d'entreprise. Retrouvez une gamme complète de solutions d'affaires, peu importe votre secteur d'activité, la taille de votre entreprise et son stade de développement.

Hautement qualifiée, notre équipe d'experts-conseils fera la différence dans la poursuite de vos affaires grâce à leur expertise de pointe dans différents secteurs.

Desjardins Entreprises— Québec—Portneuf

- Un volume d'affaires de 4,5 G\$
- 14 000 membres entreprises qui nous font confiance
- Une équipe de 85 experts dans la gestion financière des entreprises
- Près de 2,2 G\$ en engagement de crédit et 2,3 G\$ en volume d'épargne

SIÈGE SOCIAL

4805, boul. de l'Ornière
Québec (Québec) G1P 1K6

Lundi au mercredi 8 h 30 à 16 h 30

Jeudi 8 h 30 à 17 h

Vendredi 8 h 30 à 16 h

 418 380-2888  418 380-2808

 [desjardins.com/entreprises-
Québec-Portneuf](http://desjardins.com/entreprises-Québec-Portneuf)

Suivez-nous sur [LinkedIn](#)®

 **Desjardins**
Entreprises
Québec—Portneuf



Rapport de la direction générale

au 31 décembre 2017

Chers membres,

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies.

En personne ou avec le support de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets. Avec votre caisse qui vous suit partout grâce, entre autres, à l'application AccèsD sur votre téléphone intelligent, nous pouvons plus que jamais participer activement à votre vie de tous les jours. Cette modernisation et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de nos membres et clients continueront de dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec vous.

L'année financière 2017 en bref

Volume d'affaires sous gestion (M\$)	Avoir (M\$)	Revenu net d'intérêts (M\$)	Excédents d'exploitation (M\$)
1 910,0	78,8	12,7	4,6

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1 910 M\$, en hausse de 8,8 % par rapport à 2016, la Caisse est en excellente position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

Commentaires sur le rapport financier³

Bilan

Évolution des éléments du bilan (M\$)

2017 (M\$)	2016 (M\$)	Variation (%)
Actif 722,2	682,0	5,9
Passif 643,4	605,3	6,3
Avoir 78,8	76,7	2,7

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 722,2 M\$, une hausse de 5,9 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 619,3 M\$, en augmentation de 5,0 %⁴.

Le passif de la Caisse est de 643,4 M\$, affichant une augmentation de 6,3 %. Les dépôts totalisent désormais 569,1 M\$, une variation à la hausse de 9,7 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 17 % et se chiffrent maintenant à 64,0 M\$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 78,8 M\$, soit une augmentation de 2,7 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 6,3 M\$, des excédents à répartir de 3,1 M\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 2,1 M\$ et finalement des réserves de 67,3 M\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 3,2 M\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 2,3 M\$. Votre caisse a également accumulé 231 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

Ratio de capital

	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016	Norme
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	19,07 %	14,49 %	>= 11 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	7,03 %	6,13 %	>= 3,5 %

3. Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site Web www.desjardins.com.

4. Vous pouvez vous référer aux Informations supplémentaires pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 4,6 M\$, en hausse de 30,9 % par rapport à l'année précédente.

Évolution des éléments de l'état du résultat (M\$)

	2017 (M\$)	2016 (M\$)	Variation (%)
Revenu d'intérêts	19,0	19,1	(0,2)
Frais d'intérêts	6,3	6,3	0,5
Revenu net d'intérêts	12,7	12,8	(0,6)
Autres revenus	5,0	4,7	8,2
Dotation à la provision pour pertes sur créances	0,2	0,3	(23,4)
Frais autres que d'intérêts	12,9	13,7	(5,1)
Excédents d'exploitation	4,6	3,5	30,9

Le revenu d'intérêts totalise 19,0 M\$ une légère diminution de 0,2 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 0,5 %, pour se situer à 6,3 M\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 5,0 M\$, en hausse de 8,2 % par rapport à l'année dernière.

Les pertes sur créances ont été de 257 274 \$, soit 0,01 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse importante dans l'ensemble, soit une variation de 5,1 % pour atteindre 12,9 M\$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 1 205 000 \$ dont le versement d'un montant de 100 000 \$ ou de 150 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, qui se veut une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants. Cette décision reviendra à nos membres lors de l'assemblée générale annuelle.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

En faire plus avec les technologies

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous continuons même d'y ajouter de nouvelles fonctionnalités pour encourager votre autonomie financière. Votre utilisation

des services nous permet d'être toujours plus performants dans notre prestation de service. En connaissant mieux nos membres et nos clients, nous pouvons personnaliser les offres que nous vous faisons. Nous pouvons même anticiper certains besoins et mieux planifier avec vous les prochaines étapes de votre vie financière.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Nos 63 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Kathleen Bilodeau, M.Sc., Pl.fin.**

Directrice générale



Kathleen Bilodeau,
M.Sc., Pl.fin.**
Directrice générale



Yan Lynch Labbé*
Directeur
Développement de marché



Diane Faucher, B.A.,
Pl.fin.**
Directrice
Développement de marché



Nancy Langlois*
Directrice
Services aux membres et aux opérations

* Représentant(e) en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

** Planificatrice financier et représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Informations supplémentaires

au rapport financier

Prêts—Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,2 % et 0,1 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

(en milliers de dollars canadiens)

	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre 2017	Prêts nets au 31 décembre 2016
Particuliers							
Habitation	325 019 \$						
Consommation et autres	111 759 \$						
	436 778 \$	6 673 \$	111 \$	111 \$	247 \$	436 420 \$	418 016 \$
Entreprises							
Commerciales et industrielles	167 464 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	9 426 \$						
Administration et institutions publiques	5 640 \$						
	182 530 \$	995 \$	712 \$	388 \$	327 \$	181 815 \$	170 750 \$
Total	619 308 \$	7 668 \$	823 \$	499 \$	574 \$	618 235 \$	588 766 \$

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables

Dépôts—Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 569 107 k\$ en hausse de 50 534 k\$, ou de 9,7 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 70,8 % du total des dépôts au 31 décembre 2017. Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

(en milliers de dollars canadiens)

	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre 2017	Total au 31 décembre 2016
Particuliers							
Entreprises	51 134 \$	61 414 \$	77 998 \$	77 560 \$	134 570 \$	402 676 \$	381 574 \$
Secteur public et autres	87 466 \$	4 553 \$	28 095 \$	25 979 \$	—	146 093 \$	113 775 \$
Total	149 807 \$	67 486 \$	111 480 \$	105 757 \$	134 577 \$	569 107 \$	518 573 \$

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Engagement de la Fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Ces filiales sont principalement Desjardins Holding financier, Desjardins Capital de risque et Caisse centrale Desjardins.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau ci-après présente pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

Fonds provinciaux	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(340) \$	—
Gestion Desjardins Capital (INV)	162 435 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	29 168 572 \$	14,24 %

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le 12^e rapport annuel de la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Louis Roy, président
Céline Plante, secrétaire



Desjardins
Caisse de Sillery—
Saint-Louis-de-France

Siège social
1444, avenue Maguire
Québec (Québec) G1T 1Z3
418 681-3566

Centre de services
2900, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1W 4R7

www.caissesillerysaintlouisdefrance.com